

# OBSECTIONS

## avenir

*Que sont-ils devenus ?*



**TÉMOIGNAGES D'ÉLÈVES séries S**



# QUE SONT DEVENUS NOS BACHELIERS SCIENTIFIQUES ?



Voici un recueil de témoignages anonymes formulés une, deux, trois années ou même beaucoup plus, après l'obtention du Bac S au Lycée en Forêt.

Les « anciens » se confient, parlent de leur difficultés, de leurs surprises, leurs découvertes, mais aussi de leurs passions, de leurs réussites.

Ils fournissent des détails sur leurs parcours, parfois semés d'embûches, tout en expliquant ce que la série S leur a très souvent apporté.

Certains donnent même des conseils aux actuels lycéens afin qu'ils ne commettent pas les mêmes erreurs ... 😊

Leurs parcours sont riches, variés, vivants.

Ces témoignages recensent les parcours en DROIT, de manière chronologique.

Bonne lecture !



**AUTRES**

**ÉTUDES**

**Études de Droit**

**Partie 9**

**« Classe Préparatoire BL » (Lettres et Sciences Sociales Maths) à SCEAUX**  
**puis réorientation en Licence de droit à PARIS XI (SCEAUX)**  
**Master (1 et 2) en droit public des affaires à PARIS XI (SCEAUX)**  
**Ecole d'avocat du barreau de VERSAILLES**

« Bonjour.

J'ai obtenu un bac S spécialité mathématiques, mention Bien au Lycée-en-Forêt en 2008.

N'ayant pas envie de me spécialiser tout de suite, j'ai choisi de m'orienter vers une classe prépa littéraire BL (lettres et sciences sociales) qui est une classe préparatoire très intéressante et complète puisqu'elle regroupe à la fois des disciplines littéraires (français, langues, histoire), des mathématiques et des sciences sociales.

Cela m'a permis d'allier mes capacités dans les matières littéraires avec mes compétences en mathématiques issues de ma scolarité en filière scientifique.

J'ai effectué cette prépa à Sceaux au Lycée Lakanal. Il s'agit de ce qu'on appelle communément une "prépa parisienne".

Les exigences et la charge de travail étaient donc conséquentes, surtout que la prépa BL est celle où il y a le plus d'heures de cours. Le programme était très intéressant sauf les mathématiques qui ne m'ont pas plu ; j'ai trouvé le niveau exigé dans cette matière relativement élevé même en venant d'une Terminale S.

Par conséquent, même s'il s'agit d'une prépa littéraire, l'idéal est d'avoir fait une filière scientifique avant, même s'il est également possible d'être passé par une filière économique et sociale.

Au sein de cette prépa, l'ambiance était parfois un peu tendue même si j'ai rencontré des personnes qui sont aujourd'hui toujours des amis très proches.

À la fin de cette première année de prépa, je n'ai pas continué et je me suis réorientée en fac de droit à Paris XI où, grâce à une passerelle avec ma prépa, j'ai pu faire mes deux premières années de licence de droit en une seule. Le rythme était donc assez soutenu.

J'ai ensuite poursuivi mes études dans le droit jusqu'au Master 2 dans la même fac où je me suis spécialisée en droit public des affaires.

À la fac, la charge de travail était quand même assez importante. Au niveau des examens, nous avons essentiellement des partiels de fin de semestre avec des écrits et quelques oraux. En Master 2, en revanche, le rythme était plus tranquille et nous avons essentiellement des devoirs maison et, surtout, un mémoire à rendre en fin d'année.

Lors de mon cursus en droit, j'ai pu effectuer un stage d'été de deux mois non obligatoire dans un cabinet d'avocats à la fin de mon année de Master 1. Durant ce stage, j'ai fait des recherches et rédigé des textes juridiques. En Master 2, comme j'étais dans un master professionnel, j'avais un stage de six mois à faire, stage que j'ai effectué au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle. Durant ce stage, j'ai très vite eu de l'autonomie et j'ai ainsi pu effectuer le même travail que les autres juristes. Au bout de quatre mois de stage, j'ai été embauchée comme juriste.

Pendant que je travaillais toujours au Muséum d'Histoire Naturelle, j'ai passé l'examen d'entrée à l'école d'avocats que j'ai réussi.

La formation dure un an et demi et est essentiellement composée de stage.

J'ai notamment effectué un stage en cabinet d'avocats durant lequel j'ai réalisé des recherches puis, petit à petit, des travaux plus complexes.

À la fin de ce stage, j'ai été recrutée au sein de ce cabinet d'avocats où je travaille actuellement comme avocate.

Pour devenir avocat, il n'y a pas de voie idéale et je pense que cela est possible quelque soit

la fac choisie même si effectivement les taux de réussite sont meilleurs en région parisienne et qu'il est plus facile d'obtenir un stage ou une collaboration en ayant fait un Master parisien.

Il est également possible de faire une prépa privée pour préparer l'examen d'entrée à l'école d'avocats mais cela ne me semble pas indispensable. Je n'en ai pas fait et cela ne m'a pas manqué. »

M.G – TS – 2007/2008



« **Classe Prépa. ENS D1** » - École Nationale de Commerce à **CACHAN**

**Licence (3) de droit puis Master 1 « Carrières judiciaires »**

Et enfin **institut d'étude judiciaire (IEJ)** à l'Université **PARIS II ASSAS**

**École Nationale de la Magistrature (ENM) à BORDEAUX**

« J'ai obtenu mon bac S, spécialité Mathématiques, option européenne au Lycée en Forêt en juin 2009 avec la mention Très Bien.

En terminale, j'ai rapidement compris que mon avenir ne serait pas scientifique.

J'ai effectué un stage d'une semaine dans un tribunal en début d'année. Ce stage a été une révélation et j'ai décidé que je voulais devenir magistrat, c'est-à-dire juge. Il fallait pour cela que je me lance dans des études de droit.

Le concours de la magistrature est un concours de la fonction publique. Il est accessible avec un Master 1 de droit ou un Master 1 d'une matière quelconque.

Je ne voulais pas me retrouver perdue sur les bancs d'une faculté dès la première année. C'est pourquoi je me suis documentée sur les différentes possibilités qui s'offraient à moi. J'ai pensé, dans un premier temps, intégrer Science Po Paris qui prépare après le master au concours de la magistrature mais je n'ai pas été prise.

J'ai ensuite découvert qu'il existait des classes préparatoires ENS Cachan D1 en droit.

Par le biais du site postbac, j'ai intégré une classe préparatoire ENS Cachan D1 à l'École Nationale de Commerce (ENC) de Bessières dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Il s'agissait de préparer le concours de l'école normale supérieure en droit. C'est une filière très particulière.

En effet, j'avais la moitié de mes cours à l'ENC Bessières et l'autre moitié à la faculté Paris NANTERRE.

Dans ma classe préparatoire, je suivais des cours de droit civil, de droit des affaires et d'économie.

À la faculté, je bénéficiais d'un programme allégé ; je ne suivais que les cours fondamentaux de droit (ce qui représente 2 à 3 matières seulement) et j'ai ainsi suivi des cours d'introduction au droit, de droit pénal, puis en deuxième année, des cours de droit administratif.

Je passais comme les autres étudiants les partiels à la faculté mais uniquement ceux relatifs aux matières que j'avais suivies à la faculté.

J'ai ainsi validé mes licences 1 et 2 de droit à Nanterre avec une mention Bien.

Ces deux premières années ont été difficiles car j'ai beaucoup travaillé et je passais énormément de temps dans les transports en commun entre le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Nanterre, et le 11<sup>ème</sup> arrondissement où je logeais. Toutefois, je garde un excellent souvenir de ces deux premières années.

Cela a été deux années d'une grande richesse intellectuelle. J'ai beaucoup appris à la fois sur le monde qui m'entourait mais aussi sur moi-même.

À Bessières nous étions une classe d'une trentaine d'étudiants. Nous nous sommes beaucoup soutenus durant ces deux années. Il y avait de l'émulation au sein de cette classe et des liens forts se sont créés. J'ai rencontré de très bons amis dans cette classe préparatoire avec qui je garde toujours contact.

Durant ces 2 années, j'ai logé au foyer de Charonne, un foyer étudiant mixte situé dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. C'était un logement adapté pour ces deux années studieuses. Les repas du soir et les petits déjeuners étaient préparés ; cela me permettait de consacrer pleinement mon temps libre à l'apprentissage de mes cours et à ma prépa.

À l'issue de mes deux années de préparations, j'ai passé le concours de l'École Normale Supérieure en Droit. Je voulais ce concours car l'ENS propose ensuite une formation de qualité pour préparer le concours de la magistrature. De plus, l'ENS est une école qui forme de futurs fonctionnaires. Ceux qui intègrent cette école sont par conséquent rémunérés, un attrait non négligeable ! J'ai passé les épreuves écrites qui consistent en des dissertations de droit civil, de droit des affaires et d'économie. J'ai été admissible. J'ai donc ensuite passé les épreuves orales de ce concours. Il s'agissait d'un oral d'économie, d'anglais et un grand oral. Ces épreuves ont été un moment très angoissant mais les oraux se sont bien déroulés.

Toutefois, il n'y avait que 17 places à l'ENS Droit. J'ai été classé sur liste complémentaire 23<sup>ème</sup>.

Je n'ai donc pas été admise à l'ENS. Cet échec a été pour moi une grande déception. Mais cela m'a donné l'occasion de réfléchir et j'ai réalisé que ce n'était pas très grave car tous les chemins mènent à la magistrature !

J'ai décidé de continuer mes études de droit de façon plus classique à la faculté.

J'ai constitué un dossier de demande de transfert pour intégrer la faculté Paris 2 Assas en droit.

J'ai décidé de rejoindre cette fac car selon les rumeurs il s'agissait de la meilleure faculté de droit de France et cette faculté était en plein cœur de Paris.

D'un point de vue géographique, Assas était moins excentrée que Nanterre.

Ayant obtenu de bons résultats à Nanterre, j'ai été admise à la faculté Paris 2 Assas.

J'ai été la seule de ma classe préparatoire à rejoindre cette faculté.

L'arrivée en début de licence 3 n'a pas été simple. J'ai mis du temps à m'intégrer car les étudiants se connaissaient déjà depuis la licence 1 et avaient déjà leur groupe d'amis. J'ai néanmoins persévéré et j'ai réussi à m'y faire une place et des amis.

Au niveau du travail, je n'ai rencontré aucune difficulté à m'adapter au rythme de cette nouvelle faculté. L'école préparatoire m'avait appris à bien travailler. J'ai donc validé sans grande difficulté ma licence 3 avec Mention Bien.

J'ai ensuite choisi de suivre un Master 1 « Carrières judiciaires » à Assas. Il s'agissait d'un master assez généraliste adapté à une préparation future du concours de la magistrature.

Là encore j'ai validé ce master avec une mention assez bien.

A partir de ma 3<sup>ème</sup> année d'étude à Paris, j'ai changé de logement. J'ai habité dans un appartement que mes parents avaient acquis dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. J'ai eu beaucoup de chance car je disposais ainsi d'un logement agréable, situé dans le quartier chinois de Paris.

Ayant un master 1 en poche, je décidais de ne pas postuler en master 2 mais d'aller droit au but en commençant en septembre 2014 ma préparation au concours de la magistrature. Je me suis inscrite à la préparation de l'institut d'étude judiciaire (IEJ) d'Assas Paris 2.

L'IEJ est une école préparatoire au concours au sein même de l'université. Presque toutes les universités ont leur propre IEJ qui prépare aux différents concours et examens juridiques. L'IEJ d'Assas est réputé être le meilleur de France pour la préparation de la magistrature

et a de très bons résultats au concours.

Comme beaucoup d'autres étudiants, j'ai combiné les cours de l'IEJ avec une école préparatoire privée. Là encore, j'ai eu la chance d'avoir un soutien financier de mes parents car ces prépas privées sont très coûteuses et c'est un passage presque obligatoire pour avoir le concours.

Cette année de préparation a été longue et difficile. Cela a été une grande année de renoncement à toute activité autre que l'apprentissage. C'est une année où j'ai accepté de renoncer à avoir une vie. Mais c'est aussi une année où j'ai énormément appris, et pas seulement d'un point de vue juridique, mais aussi en termes de culture générale.

Le concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) comprend une dissertation de culture générale à fort coefficient, d'où l'importance de ne pas la négliger. J'ai eu des cours de culture générale de grande qualité à l'IEJ et cela m'a donné une nouvelle ouverture sur le monde que je n'avais pas.

J'ai passé les écrits de l'ENM en juin. J'ai dû, sans attendre les résultats des écrits, débiter la préparation des oraux du concours car les matières sont totalement différentes.

Le programme de révision des oraux est totalement distinct et le temps de révision est compté. J'ai ainsi commencé cette course contre la montre dès la fin du mois de juin.

À la fin du mois de juillet, j'ai appris avec beaucoup de joie (et de soulagement) que j'étais admissible au concours de l'ENM. J'ai passé mes oraux entre le mois de septembre et le mois d'octobre 2015.

Les oraux se composaient d'oraux de droit, d'un oral d'anglais, d'un entretien avec un psychologue et d'un grand oral.

Les résultats n'étant annoncés qu'à la fin du mois de décembre, j'ai effectué dans l'attente

un stage dans un tribunal à Paris d'une durée de deux mois.

En décembre, j'ai eu l'immense plaisir d'être admise au concours de l'ENM.

Je suis ainsi devenue auditrice de justice, c'est-à-dire élève juge. À ce titre, je suis rémunérée en tant qu'agent de la fonction publique. La scolarité à l'ENM dure 31 mois.

Les 5 premiers mois, nous partons en stage dans un cabinet d'avocat pour comprendre la façon de travailler et les difficultés rencontrées par ceux qui sont parmi nos principaux interlocuteurs et partenaires dans les juridictions. J'ai effectué ce stage auprès d'une avocate du barreau de Créteil, à côté de Paris. Ensuite, j'ai poursuivi ma scolarité à Bordeaux, car l'ENM se situe là-bas. C'est une ville très agréable que je recommande !

Ces 7 mois à l'école sont passés à toute vitesse. La scolarité à l'ENM est très dense, il nous faut apprendre les rudiments du métier de juge, la rédaction des jugements, les techniques d'interrogatoire, la tenue d'une audience, les réquisitions...

Mais on y apprend aussi beaucoup de chose sur les partenaires qui nous entourent et les attentes des justiciables. J'ai profité et beaucoup apprécié l'ambiance de l'école et de notre promotion.

Je suis à présent en stage juridictionnel à Cherbourg-Octeville, en Normandie. Il s'agit d'un long stage de 10 mois environ au cours duquel je passe par toutes les fonctions au sein d'un tribunal pour apprendre mon futur métier. Je suis évalué à chacune des phases de ce stage ce qui est parfois un peu stressant.

Toutefois, c'est un vrai plaisir de pratiquer enfin et de m'exercer concrètement à mon futur métier.

Depuis que j'ai intégré l'ENM, j'ai beaucoup déménagé.

La magistrature est un métier qui requiert une grande mobilité géographique et fonctionnelle. C'est un des grands attraits de ce métier, mais cela peut aussi être un inconvénient majeur

pour ceux qui n'ont pas envie de déménager, ou ceux qui n'aiment pas le changement ! Si tout se passe bien, je prendrai mon premier poste de magistrat en septembre 2017 et mes études seront belles et bien achevées !

H.L – TS – 2009/2010



« **Licence de Droit Européen** puis **Droit des Affaires** » à **ORLEANS**

**Master 1 « entreprises et droit des affaires »** à **BORDEAUX**

**Master 2 « droit européen des affaires »** à **TOURS**

**Concours d'entrée à l'école d'avocat à PARIS 2 - Sorbonne**

« Bonjour

J'ai obtenu mon bac S, spécialité maths en 2010, mention Assez Bien.

Je suis ensuite partie à l'université d'Orléans pour effectuer une Licence de droit, mention "droit européen", ce qui me permettait de conserver deux langues, l'anglais et l'espagnol pour moi.

En 3e année je me suis spécialisée en droit des affaires.

Puis je suis partie effectuer mon Master 1 à l'université de Bordeaux. Master 1 « entreprises et droit des affaires ».

J'ai ensuite passé un master 2 « droit européen des affaires » à l'université de Tours.

Et je suis actuellement en train de préparer l'examen d'entrée à l'école d'avocat, à l'université Paris 2 - Sorbonne.

Lors de ces études, j'ai eu l'occasion d'étudier tous les différents aspects du droit ; les obligations, le droit des sociétés, le droit pénal, ... C'est très diversifié au niveau des matières.

Le petit bémol des études de droit est que cela reste très théorique, il faut apprendre, tout simplement. On se rend compte, en faisant des stages que les cours que l'on nous enseigne sont parfois très éloignés de la pratique.

J'ai obtenu d'assez bon résultats tout au long de mes études. Cela dépend des années, en licence, les cours étaient plutôt simples. Il faut

être bien organisé.

Je travaillais un peu régulièrement au cours de l'année, mais en revanche, au moment des examens, je me mettais à fond dans mes cours pendant 1 semaine et demie, deux semaines et cela se passait bien.

En Master 1, à Bordeaux, l'année a été plus difficile, c'était la compétition, tout le monde voulait avoir les meilleures notes car les Master 2 sont sélectifs.

Ce fut une année un peu difficile.

Le Master 2 reste l'une de mes meilleures années, les cours sont très légers, en tout cas à Tours ; on est peu nombreux, l'ambiance est vraiment sympa.

En bossant un peu régulièrement, et surtout en s'y mettant à fond avant les partiels, les études de droit se passent en général plutôt bien. Cela m'est arrivé deux fois d'aller aux rattrapages, mais je n'ai jamais redoublé.

Au niveau de l'ambiance, la fac n'est pas le meilleur choix à faire. Nous sommes dans des amphis, donc ce n'est pas évident de faire connaissance, il n'y a pas forcément d'association, de bureau des élèves ...

Au fur et à mesure de l'année, des rencontres se font, mais je regrette un peu qu'il n'y ait pas plus de choses organisées par la fac elle-même.

Au niveau du logement, je vivais, à Orléans, tout près de la fac, il y a des résidences plutôt sympas. J'étais toute seule dans un appartement ; j'ai souvent eu vent de

colocations qui se passaient mal, donc j'ai toujours préféré rester seule. Cela dépend de chacun !

À Bordeaux, j'ai pris un appartement dans le centre ville. En effet, avoir un appartement à coté de la fac était bien pour le début des études, mais dès que je voulais sortir le soir, je devais regarder les transports, les derniers trams, donc au fur et à mesure que j'ai grandi, j'ai préféré privilégier les appartements en centre ville.

Dans l'ensemble, je n'ai pas eu de mal à trouver de logement, à condition de s'y prendre relativement tôt ! Fin juin, début juillet.

Bien que le droit n'ait absolument rien à voir avec les maths, la physique ou tout autre matière scientifique, cela m'a aidé de faire un bac S. En effet, les maths confèrent une

certaine rigueur, une logique, qui me semble très importante.

Peu importe les études choisies ensuite, le fait de passer un bac S permet de développer un certain mode de réflexion et d'analyse qui sera important tout au long de sa vie.

J'ai effectué un certain nombre de stages (en droit, cela me semble très important), les cours sont tellement différents de la pratique, qu'il est, selon moi, nécessaire d'avoir dès le début un réel aperçu de ce qu'est réellement le métier d'avocat, ou autre.

Ce n'est parfois pas facile à trouver, à Paris notamment, il y a énormément de demandes. Mais je ne pense pas que les premiers stages doivent se faire à Paris, il y a de très bons cabinets d'avocats à Montargis qui recherchent constamment des stagiaires ! »

A.S – TS – 2009/2010



**COLLEGIUM**  
*Droit, Economie, Gestion*  
Orléans - Bourges - Châteauroux

université  
de **BORDEAUX**

UNIVERSITÉ  
FRANÇOIS - RABELAIS  
TOURS



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS

- PARIS II -

## « Licence de Droit » + « Diplôme universitaire de Langues & Civilisations » à PARIS et WUHAN (Chine)

« Bonjour.

Après mon bac obtenu en 2013 avec mention TB, j'ai effectué un double cursus en Licence Droit - Diplôme Universitaire en Langues & Civilisations Chinois/Anglais à l'Université de Paris Sud, Faculté Jean Monnet.

A l'issue des deux premières années que j'ai validées, j'ai eu la belle occasion d'effectuer ma 3e année à l'étranger : je me trouve actuellement à l'université de **Wuhan (Chine)** avec plusieurs objectifs :

- valider ma licence de droit français,
- obtenir un LLM en droit international (LLM = « Master of Laws », diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle universitaire, spécialisé dans le domaine du droit dans les pays anglophones ou anglo-saxons)
- obtenir un diplôme de langue chinois en niveau intermédiaire.

Étant un cursus sélectif, le rythme est assez intense à raison d'une trentaine d'heures de cours par semaine, droit et langues confondus.

Le bac S, qui n'est pourtant pas littéraire, est le plus représenté sur les bancs de la faculté de droit et ayant le meilleur taux de réussite.

Cela s'explique notamment par la rigueur et la logique voulue par les matières scientifiques, et qui servent fortement en droit.

En effet, il est demandé de faire preuve de méthodologie, ce que les anciens élèves de S n'ont pas de mal à intégrer.

Ensuite, l'esprit de concision est une chose très appréciée en droit, car le temps est limité à 3h pour les devoirs de type

réductionnel.

Ce qui peut surprendre en droit est la grande autonomie face à une grande quantité de travail.

L'organisation joue un rôle très important, car la difficulté va crescendo au fil des années et ceux qui ont des méthodes de travail au point et qui sont structurés sont mieux parés.

Bien que tous les bacs soient acceptés, je pense que le bac S reste une valeur sûre pour ceux qui envisagent le droit.

Il faut cependant avoir une appétence littéraire. Pourquoi ?

Le droit exige beaucoup de lectures, à savoir la presse au quotidien, les textes de loi, les articles universitaires.

Et pour la préparation des devoirs, beaucoup de documents à lire seront mis à disposition et il convient d'effectuer le travail.

De plus, de bonnes qualités rédactionnelles et une expression écrite aideront fortement car l'écrit reste le travail majeur d'un juriste : commentaire d'une loi, ou d'une décision de justice, dissertation juridique.

Autant d'exercices qui amènent l'étudiant en droit à prendre sa plume pour traiter en un temps limité un sujet donné.

Mais pour moi, tout se passe très bien : et dans un autre domaine, le début d'année fut placé sous le signe de la danse, ayant eu la joie de pouvoir me produire sur scène à deux reprises. La 1<sup>ère</sup> représentation concernait un show de salsa pour l'ouverture du campus universitaire.

Le deuxième spectacle s'agissait entre autres d'une chorégraphie de 7 minutes avec un groupe de 10 personnes. Je me suis glissé

dans la peau du chorégraphe, professeur, danseur. L'expérience, unique en son genre, a été incroyable.

Après avoir passé quatre auditions, car en compétition avec 35 groupes, le groupe français a été retenu parmi les douze finalistes pour la grande soirée du festival, filmé par la télévision taïwanaise.

Vous imaginez donc ma satisfaction et ma joie d'avoir relevé ce défi et d'être arrivé jusqu'au bout.

Les cours n'étant pas très difficiles, j'essaie de profiter un maximum de la Chine, notamment en voyageant à travers ce pays.

Je me suis rendu à Xi'an 西安 en décembre.

Très belle ville, avec beaucoup de beaux bâtiments et des quartiers très vivants.

Ensuite, pour célébrer la nouvelle année, je suis allé à Hong Kong 香港.

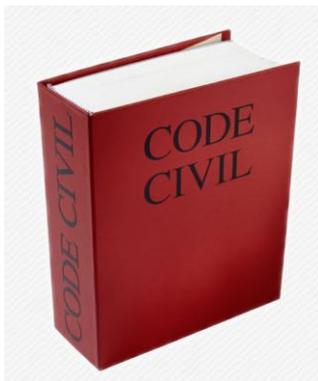
Tout s'est très bien passé, la ville est très jolie et très calme et il y a beaucoup de choses à faire.

Je n'ai pas été déçu d'y être resté une semaine malgré le coût élevé de la vie, similaire à Paris.

Enfin, pour la nouvelle année chinoise qui approche à grands pas, j'irai à Canton pour découvrir les festivités chinoises lors de cet événement plus qu'important dans la tradition de l'Empire du milieu.

Hâte de découvrir ce que ça donne ! »

K.M'Z – TS – 2012/2013



## « Licence de droit général » à ORLEANS

« Bonjour.

Moi, j'ai eu mon bac S en juin 2013, Bac S mention TB et Européenne.

Je suis actuellement en L3 de ma « Licence de droit général » à la fac de droit d'Orléans et je compte m'orienter l'an prochain vers un Master à Paris puis tenter le concours de la magistrature.

En ce qui concerne mes résultats, je n'ai pas vraiment à me plaindre : je suis actuellement en L3, je n'ai jamais connu le rattrapage pour le moment car j'ai validé chacun de mes 5 premiers semestres avec une moyenne qui tournait autour de 12.5 environ.

Il ne m'en reste plus qu'un avant d'obtenir ma licence ; j'espère qu'il se passera aussi bien que les autres sachant que la dernière année est la plus difficile de toute à mon sens.

La fac est très difficile au niveau de l'adaptation. Il y a un énorme contraste entre les études supérieures en faculté et le lycée car il n'y a personne pour nous prendre par la main, nous conseiller, nous guider.

Nous sommes livrés à nous mêmes dès le début, il faut vite s'y adapter mais beaucoup s'y perdent :

Premièrement car un trop plein de liberté pousse les personnes à en abuser et à ne plus travailler.

Deuxièmement, par manque d'habitude car lorsque durant toute notre scolarité nous avons eu des professeurs derrière nous pour nous tendre la main lorsque ça n'allait pas, il est assez difficile de faire sans.

De plus, la masse de travail et la difficulté des exercices ne sont pas non plus les mêmes. Je ne dis pas que le lycée est facile, loin de là, juste que la fac est différente.

C'est pour cela que je conseillerais aux élèves de Terminale de cette année de commencer à prendre l'habitude de travailler seul, de façon régulière dès maintenant afin de s'habituer car ils ont encore le temps de prendre un rythme et une méthode de travail qui pourraient leur convenir.

Car ils ont encore des professeurs qui auront beaucoup de temps à leur accorder pour bien les guider et les aider en cas de besoin.

Il ne faut pas se dire que vous travaillez seulement pour le bac mais voir plus loin que ça, car croyez-moi, j'ai vu bon nombre de mes amis dotés pourtant de réelles facultés, abandonner et galérer et ce même encore aujourd'hui, presque 3 ans après que nous avons quitté le lycée.

On se dit toujours que l'on a le temps d'apprendre jusqu'au moment où on réalise que ce temps est passé et qu'on aurait s'y prendre bien plus tôt !

La période des partiels est également assez rude, avec une semaine pour réviser et une à deux semaines (s'ils sont gentils) d'épreuves et de révisions de cours de plus de 100 pages non stop.

Si vous n'avez pas adopté un rythme de travail, une méthode qui vous convient rapidement, vous y perdrez des plumes ! ... ce que j'ai bien failli faire cette année d'ailleurs !

Il n'y a pas vraiment de concurrence dans ma fac mais cela doit venir du fait qu'il n'y a pas de sélection en droit ! Du moins pas en licence ! Ceci facilite donc les relations entre élèves car on est plus dans l'entraide que dans la compétition et c'est beaucoup mieux

comme ça !

Mes études sont complètement éloignées de la série S mais je ne dirais pas que cette filière ne m'a rien apportée pour autant.

En effet, j'ai développé un esprit d'analyse et d'organisation de mes idées.

Grâce à la série S j'ai appris à faire le lien entre la théorie et la pratique, j'ai appris à savoir quelle connaissance utiliser, à quel moment il fallait l'utiliser et de quelle manière également !

Tout ceci est très important en droit, notamment pour les dissertations !

Par contre, la licence en droit c'est beaucoup de théorie donc l'aspect pratique des sciences me manque beaucoup ; et cela va sembler bizarre aux élèves, mais ne plus faire de maths me manque également car j'aimais beaucoup ça ... donc je me rattrape en aidant ma sœur à faire ses devoirs.

En ce qui concerne le logement, je regrette de l'avoir pris avec le Crous.

Je ne dirais pas que c'est indécent mais que c'est beaucoup trop cher pour ce que c'est ! Je paye un loyer de 378 € sans l'électricité pour 20 m<sup>2</sup> mal isolés !

C'est vrai que c'est un système qui permet plus facilement de trouver un logement mais j'ai eu pas mal d'ennuis avec eux pour des raisons divers ainsi qu'avec la CAF à cause d'eux !

Donc réfléchissez bien et regardez chez les particuliers qui proposent des offres souvent plus rentables et des logements plus décents ! Après je ne veux pas non plus « cracher dans la soupe », on peut vivre dans les « logements Crous » ! Il y a l'eau, l'électricité, une petite kitchenette, une salle de bain, ... bref le nécessaire quoi (sauf pour ceux qui ont des 8 m<sup>2</sup> et qui doivent donc se partager la cuisine et parfois même les toilettes).

Voilà ce sera tout pour moi, j'espère avoir apporté des réponses satisfaisantes aux futurs étudiants »

S.L – TS – 2012/2013



**COLLEGIUM**  
**Droit, Economie, Gestion**  
*Orléans - Bourges - Châteauroux*



## « Licence Européenne de Droit » à LILLE

« Bonjour.

J'ai obtenu mon bac en 2013.

Suite à mon échec aux Concours Sciences Po (Bordeaux et les IEP de province), j'ai intégré l'ESPOL (European School of Political and Social Sciences) à Lille.

C'est une école faisant partie de l'Université Catholique de Lille.

Après quelques mois au sein de cette école, je me suis rendue compte de mon attrait pour le droit, j'ai demandé une réorientation au sein de la licence européenne de droit de la Faculté Libre de Droit de l'Université Catholique, d'autant plus que le public de cette école ne me convenait pas vraiment.

Je m'épanouis depuis lors dans cette filière qui correspond assez bien à tout ce que j'attendais des études supérieures.

Il n'existe pas de concurrence à la Faculté Libre de Droit. Il n'existe même pas de classement ou de moyenne de promo.

Il suffit d'avoir 10 pour valider. Chacun travaille pour soi. En soit, les notes importent peu, si ce n'est pour obtenir une mention.

Une fois sur le CV il n'est jamais précisé les notes des différentes matières.

La série S m'a sûrement apportée une certaine rigueur que je n'aurais peut être pas pu avoir grâce aux autres filières. Cependant, une filière ES m'aurait certainement beaucoup mieux convenu !

Il me semble vraiment difficile de pouvoir deviner ce qui peut bien nous plaire ou nous déplaire concernant les études supérieures quand on est au lycée.

Après la classe de 2<sup>nde</sup>, j'avais « choisi », la filière S parce qu'initialement j'envisageais de faire PACES.

Mais à la fin de ma Terminale, je voulais tout faire, sauf des études scientifiques !

Je conçois qu'il est difficile de présenter tous les domaines et tous les métiers possibles aux Terminales qui souhaitent s'orienter.

Par ailleurs, de mon expérience personnelle, il me semble que la réorientation est assez facile une fois entré dans le supérieur.

Il faut juste s'en rendre compte assez rapidement et ne pas continuer une filière qui ne nous intéresse pas.

Concernant le logement, je pense que le mieux à conseiller aux terminales c'est de se déplacer sur place !

Par Internet, ils risquent de se faire avoir, ou de ne pas choisir la bonne localisation surtout s'ils ne connaissent pas la ville. En plus, cela permet de découvrir sa future ville universitaire !!

Je conseille également à tous les terminales de faire des stages ou des jobs d'été dès qu'ils le peuvent.

C'est assez demandé par les professionnels, ceci même si ce n'est qu'un mois ou une semaine de stage ou de boulot dans un domaine étranger au leur.

Ça permet de montrer une capacité d'adaptation et de sortir du lot le jour d'un entretien d'embauche. Enfin, c'est mon avis personnel ... Je ne suis toujours pas dans le monde professionnel !

L'année prochaine, je quitte Lille (à mon grand regret) pour aller à Tours suivre un master de droit des affaires internationales.

PS : En observant ma promo de Terminale et les étudiants qui m'entourent, je constate que

le taux "d'échec" en 1<sup>ère</sup> année est plutôt élevé.

En faisant abstraction du choix des études, le passage du statut « d'élève chez papa-

maman » à celui « d'étudiant autonome et libre » peut conduire à des déséquilibres qui ne contribuent pas à la réussite ...

M.L – TS – 2012/2013



## « Licence de droit » à TOURS

« Bonjour.

Depuis l'année dernière (juin 2014), je suis en licence de droit à l'université François Rabelais de Tours et cela me correspond plutôt bien.

En effet, même si cela ne plait pas à tout le monde, je suis vraiment contente d'être à la fac où nous sommes libres de faire ce que l'on veut et de travailler comme nous le souhaitons.

Il faut cependant être très autonome et savoir s'adapter aux exigences qui ne cessent de changer, ce qui peut parfois s'avérer difficile.

J'ai validé ma première année avec mention, ce qui m'a permis de devenir tutrice cette année pour les L1, avec 10 autres étudiants de L2 et de L3.

Sur la même lancée, je viens de valider mon troisième semestre également avec mention, un réel soulagement !

Beaucoup estiment que la S ne fait pas partie des meilleurs cursus pour intégrer une fac de droit, c'est une erreur.

En effet, la majorité des étudiants viennent de S et de ES, peu de L et quelques STMG complètent le tableau.

Nous arrivons avec un avantage non négligeable. Les L ont par exemple, à mon sens, pour inconvénient de manquer parfois de logique et de partir un peu "trop loin" dans leur développement.

Ils rencontrent aussi un problème majeur du fait qu'ils arrivent en licence avec des méthodologies déjà bien intériorisées concernant les commentaires de textes et les dissertations. Là est notre avantage à nous, lycéens de S, car nous ne devons pas

réapprendre et nous adapter mais nous avons simplement à apprendre et à appliquer.

Si j'ai un conseil à donner à ceux ou celles en S qui veulent faire des études de droit c'est de surtout de ne pas avoir peur de se lancer car nous arrivons tous d'univers différents sans que personne ne sache réellement à quoi s'attendre.

Ainsi tout le monde part sur les mêmes bases, que nous ayons fait plus de maths, de philosophie ou d'économie que d'autres.

Par ailleurs, il faut être conscient que le droit est une discipline qui demande beaucoup de travail et de rigueur.

L'apprentissage "par cœur" qui entoure le droit est un cliché qu'il faudrait supprimer.

Certes, comme toute matière, certaines choses peuvent être à apprendre par cœur mais le droit ne se résume absolument pas à ça pour deux raisons simples. Tout d'abord parce que nous avons accès à de nombreux codes, mêmes aux examens (et il est clair que nous n'avons absolument pas à apprendre les différentes lois existantes).

Mais aussi parce que le droit c'est avant tout de la compréhension et de la logique (pourquoi cela fonctionne-t-il de cette façon ? Pourquoi pas d'une autre ?).

Nos professeurs attendent autre chose que la restitution basique de leurs cours qu'ils connaissent déjà.

Ensuite, je pense qu'il faut également être particulièrement motivé car parfois les résultats ne sont pas ceux espérés.

Les chargés de TD ont tendance à être plus sévères avec nous que d'autres si nous nous "amusons" à comparer avec d'autres cursus universitaires.

Il faut aussi avoir de très bonnes bases en orthographe et en grammaire car nous avons au minimum un commentaire d'arrêt et une dissertation à faire par semaine, avec les autres TD à préparer dont les exercices peuvent varier.

Je précise cela car ceux qui ne savent pas écrire correctement sont particulièrement sanctionnés ici et cette lacune les empêche de valider leur année. »

S.K – TS – 2013/2014



# École préparatoire à PACES à PARIS

## puis Licence de Droit à PARIS

« Bonjour.

J'ai obtenu mon baccalauréat Scientifique de justesse et du premier coup en 2014, sans mention puisque j'étais au rattrapage.

J'avais alors pour ambition de devenir dentiste, mais le système français ne me convenait pas particulièrement bien, puisque je suis une élève manuelle mais sûrement pas une bosseuse capable de faire médecine.

J'ai donc postulé dans des universités à l'étranger, et celle qui m'attirait particulièrement se trouvait en Roumanie à Cluj Napoca dans une très jolie petite ville de Transylvanie.

Je n'ai malheureusement pas été prise.

Il m'a donc fallu trouver une solution de repli puisque je n'avais fait aucun vœu sur APB.

Mon choix s'est porté sur une école préparatoire aux concours de médecine (PO PACES) à Paris appelé Ex.Co.Sup.

Cette école m'a permis de revoir mes bases dans les matières scientifiques, les approfondir mais surtout découvrir le programme de PACES avec des matières comme embryologie, histologie, anatomie, physiologie.

Le principe de cette école est de nous permettre de maîtriser le programme de médecine, adapté principalement aux facultés parisiennes, mais sans passer les concours d'obtention de la première année.

Cette école possède énormément de bons points, notamment grâce à ses profs qui sont absolument géniaux et nous permettent d'aimer des matières détestables, mais malheureusement « l'esprit médecine » est omniprésent et il faut être accroché pour tenir une année entière, le manque d'objectif se faisant sentir.

La phrase la plus entendue dans ma classe était certainement « j'arrête pour profiter

avant 1 an d'horreur ».

J'ai arrêté d'aller à l'école à partir d'avril, avec l'idée que je postulerais une nouvelle fois en Roumanie et que cette fois serait la bonne.

J'ai donc fait un « job d'été » chez mes parents et déposé en main propre mon dossier en Roumanie.

Je n'ai encore une fois pas été prise.

J'ai alors décidé de changer totalement de voie, puisque que je ne me sentais pas la force d'affronter une année de PACES et son ambiance exécrationnelle.

Je me suis inscrite en licence de Droit à FACO PARIS qui est une faculté privée au centre de Paris.

Les disciplines enseignées sont les mêmes que celles des facultés publiques, puisque la FACO se trouve dans la même rue qu'Assas.

Nous suivons le même programme.

« L'horrible » droit constitutionnel, le droit de la famille, les relations internationales, la culture générale sont maintenant mes dadas. Il est difficile de se mettre ou remettre au travail après 5 mois sans étudier, mais j'ai obtenu avec succès mon premier semestre.

Cette école est très bien pour les personnes qui ont besoin de motivation pour travailler. En effet, à la différence des facultés publiques, à la FACO, la présence est obligatoire à chacun des cours, le système est très similaire de celui d'un lycée, nos professeurs sont proches de nous et nous ne sommes que 150 par promotion.

L'ambiance est très agréable, toutes les personnes ce connaissent, le BDE organise régulièrement des voyages ou bien des soirées ce qui permet à tous les étudiants de se connaître parfaitement.

À Paris j'habite dans un studio avec mon copain. La vie parisienne n'est pas facile tout les jours (métro, boulot dodo ...) et est surtout très chère ; mais bon, cela vaut le coup pour la plus belle des villes du monde !

J'ai beaucoup d'amis qui vivent dans des foyers ; c'est un très bon rapport qualité prix, les repas sont compris, ainsi qu'une femme de ménage, et cela incite à travailler.

La première et la terminale S ont été des années très difficiles à gérer pour moi puisque je cumulais le sport de haut niveau et les études. Je devais donc m'entraîner tous les soirs après le lycée et rater plusieurs mois de cours ; je dois dire que le système scolaire n'a pas vraiment été très compréhensif et ne m'a jamais aidé à allier mon sport et mes études, malgré mon statut reconnu par l'Éducation Nationale qui aurait dû me permettre d'obtenir un emploi du temps « adapté », puisque je faisais partis des 4 meilleurs français.

Dans tous les cas, la filière scientifique m'était indispensable, puisque je voulais faire médecine.

Je regrette de ne pas m'être plus investie dans les matières fondamentales au Lycée.

Le lycée nous permet de toucher un peu à toutes les matières, et de nous pencher sur des sujets, avec les TPE par exemple, qui sont très intéressants.

Pour ma part j'ai fait un TPE sur le nucléaire, mais j'avais fait aussi en seconde, avec mon option MPS, plusieurs focus sur des sujets comme la luminescence, le type de sujet auquel on ne porte par forcément attention le reste du temps, mais qui est super intéressant.

À la FACO les stages sont obligatoires tous les ans, peu importe la validation ou non de notre année.

Je vais donc expérimenter dans un cabinet international, cet été, mon premier stage de juriste.»

C.B – TS – 2013/2014



## « Licence de droit européen » à ORLEANS

« Bonjour.

J'ai obtenu mon Bac S mention Bien en 2014. Durant mon année de Terminale, j'ai décidé de passer le concours pour intégrer Sciences Po Paris ainsi que celui de Bordeaux.

Malheureusement je n'ai pas été admise.

Toutefois j'avais un second plan qui était la faculté de droit. J'avais postulé à la Sorbonne mais la "sélection" est très dure pour les étudiants de province dans cette filière.

Je suis donc partie à Orléans où je vis actuellement chez ma tante et où je suis inscrite en Licence de droit.

J'ai choisi la Licence de « droit européen » ce qui me permet de continuer à pratiquer de l'anglais et l'espagnol. En effet, en arrivant à la fac je ne me voyais pas arrêter l'espagnol car c'est une langue que j'affectionne énormément et je ne m'imaginai pas non plus arrêter l'anglais car souhaitant travailler au niveau international, c'est un pré-requis à avoir.

Cette licence était donc parfaite pour moi ! En plus des cours de langues, cette licence propose également des enseignements un peu différents de ceux dispensés dans une filière traditionnelle, on est plus orienté vers l'Europe et l'International.

Concernant la fac, j'ai réussi à m'habituer relativement vite à cette ambiance particulière dans laquelle les promotions sont plus importantes qu'au lycée et où le suivi des

étudiants est bien loin de celui qu'on connaît au lycée.

Le début de l'année est souvent la phase décisive à la fac, les amphis commencent à se vider, les premiers devoirs commencent à arriver ...

Mais passé cette période, ça va tout seul si on continue à travailler régulièrement !

Si j'avais un conseil pour les jeunes étudiants, c'est de ne pas dénigrer la faculté de droit d'Orléans ; c'est sûr que ce n'est pas une fac parisienne mais la proximité d'Orléans avec la capitale est un avantage certain !

En fait, beaucoup de profs viennent de Paris et parfois enseignent dans des facultés très renommées. D'autres sont parfois très connus dans leur domaine ; souvent on ne s'en rend pas compte et c'est en parlant avec d'autres étudiants qu'on comprend que ce prof est vraiment une tête pensante dans sa matière !

Pour ma part tout se passe bien, j'ai réussi à valider ma première année ainsi que mon troisième semestre !

L'année prochaine je pars : je suis acceptée en Erasmus ! Je vais pouvoir passer une année à Valence, en Espagne !

Aujourd'hui je ne sais pas où vont me mener mes études de droit, les cours me plaisent mais je n'ai pas encore trouvé la branche du droit dans laquelle je voulais travailler, ni même le métier, mais j'ai encore une année pour décider dans quel Master je veux postuler, donc je vais étudier toutes les propositions cet été ! »

A.N – TS – 2013/2014



**COLLEGIUM**  
**Droit, Economie, Gestion**  
Bourges - Châteauroux - Orléans



## « Licence de droit » à ORLEANS

« Bonjour.

J'ai obtenu mon Bac S au LEF en 2014 et je suis actuellement en deuxième année à la faculté de droit de Tours.

Dans mes études de droit je fais principalement des cas pratiques, des dissertations et des commentaires d'arrêt, ce qui n'a rien à voir avec les exercices de calculs que je faisais en TS.

Pourtant les maths m'ont été très utiles pour acquérir un esprit logique, ce qui me permet aujourd'hui d'avoir un raisonnement juridique solide et carré.

La première année de ma licence a été très difficile car le droit est une discipline spéciale qui a ses méthodes de travail propres et il faut un certain temps pour les acquérir.

En effet ces études demandent énormément de travail personnel et d'investissement.

J'ai donc commencé avec des notes très faibles, et je me suis vite fait peur, mais la rigueur et la quantité de travail que j'ai eu en TS m'ont permis de surmonter cette épreuve. Je me suis mis à travailler en totale autonomie efficacement et j'ai finalement obtenu mon année.

La deuxième année est encore plus difficile mais, cette fois-ci, c'est lié à la complexité du programme qui est encore assez général. C'est en troisième année qu'on commence à se spécialiser davantage pour travailler sur ce qui nous intéresse vraiment, ce qui, en ce sens, la rendrait un peu moins difficile que la deuxième.

Le type de droit que je fais dans ma licence, comme je l'ai précisé, est assez général au

début, avec du droit privé (droit civil, droit des obligations, ...) et du droit public (droit constitutionnel, droit administratif, ...) ainsi que de la science politique et l'étude du droit Européen en L2 et L1 ; mais en L3 on doit choisir entre « droit privé » et « droit public », du coup cela se spécialise beaucoup plus.

Après au niveau de la faculté, l'ambiance n'est ni bonne ni mauvaise dans le sens où nous sommes tellement nombreux en amphithéâtre que d'une part c'est difficile de faire des connaissances et d'autre part comme les cours en amphithéâtre ne sont pas obligatoires les personnes qui viennent sont là pour bosser.

Après pour faire des rencontres il y a des soirées d'intégrations avec la fraternité de droit qui est très active, elle organise aussi d'autres rencontres comme par exemple des débats d'actualité.

À noter qu'en L1 il y a un peu de tutorat au premier semestre ce qui permet de mieux s'y retrouver dans les cours ou même par rapport au système de la faculté mais il se termine officiellement au premier semestre.

Concernant mon expérience et celle de certains camarades, je pense avec le recul que dès la TS il faut, prendre l'habitude de travailler seul et de façon régulière pour s'y habituer et vite s'approprier des méthodes d'apprentissages.

Je dirais même qu'il faut travailler aussi bien dans les matières littéraires que scientifiques car la TS permet d'obtenir des compétences pointues dans chaque domaine et cela s'avère très utile, peu importe les études envisagées.

S'agissant de mon logement, en 1<sup>ère</sup> année de licence je vivais seul et avec les échecs de début d'année j'ai pas mal déprimé ; mais aujourd'hui je suis en colocation avec un de

mes anciens camarades de TS et tout se passe pour le mieux car nous sommes tous les deux très sérieux. »

Y.A – TS – 2013/2014



UNIVERSITE D'ORLEANS

**COLLEGIUM**  
***Droit, Economie, Gestion***  
*Bourges - Châteauroux - Orléans*

## Début d'année en PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) à TOURS puis réorientation en Droit à GUYANCOURT

« Bonjour.

J'ai obtenu mon Bac S, en juin 2015.

Si je voulais faire PACES, c'était pour faire psychiatrie, principalement, les autres spécialités ne me tentant pas plus que ça.

Au bout d'un mois, je me suis rendue compte que, malgré quelques matières qui m'intéressaient, je n'avais pas la motivation nécessaire pour tenir toutes ces années d'études, simplement pour faire psychiatrie.

Or j'avais déjà beaucoup hésité avec le droit depuis la classe de seconde ; je me suis donc réorientée dans la faculté de droit de Guyancourt (proche de Versailles) que j'avais demandée l'année dernière sur APB.

Je viens de commencer lundi le second semestre.

Je vais devoir passer à la fin de l'année scolaire mes partiels du second semestre, puis ceux du premier semestre en rattrapage.

Ce qui n'est pas forcément un avantage, car je dois travailler les deux semestres parallèlement, sachant que les méthodes de dissertations et Cie ont été expliquées aux TD du premier semestre ; pour comprendre certains cours du second semestre, des bases du premier semestre doivent être acquises ; j'ai donc beaucoup de retard par rapport aux autres.

La L1 de droit n'est, à mes yeux, pas passionnante ; c'est beaucoup d'histoire, beaucoup de dates de lois et d'arrêts à apprendre par cœur et un peu de philo ... Ça fait bizarre quand on sort d'une série scientifique. »

M.C – TS – 2014/2015

